



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Programmation européenne Horizon Europe sur la Ville Durable

15/11/2021

DUT – Mission Ville – Groupe Miroir “Ville”



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pierre PACAUD, Mobilité et Ville Durable, MESRI (pierre.pacaud@recherche.gouv.fr)

Carole POURCHEZ, Territoires, sciences et société, MTE (carole.pourchez@developpement-durable.gouv.fr)

Représentants FR pour la Mission « Ville » et « DUT »



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



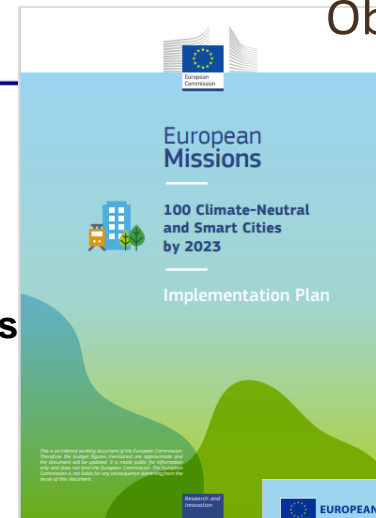
**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La “Mission Ville”

Mission « 100 villes climatiquement neutres d'ici 2030 – par et pour les citoyens »

- Deux objectifs :
 - **Soutenir et promouvoir 100 villes européennes modèles dans leurs efforts pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2030**
 - Accompagner l'ensemble des villes vers la neutralité carbone en 2050
- Documents publiés :
 - Mission board : [100 Climate-neutral Cities by 2030 – by and for the Citizens | European Commission \(europa.eu\)](#)
 - Communication sur les Missions : [Communication de la Commission sur les missions](#)
 - **Implementation Plan de la Mission Ville (référence !)** : [Implementation Plan \(europa.eu\)](#)
 - **Kit d'information pour les villes (référence !)** : [Info Kit City Mission \(une version FR est disponible : s'adresser à C. Pourchez / P. Pacaud\)](#)



Dans le cadre du Green Deal européen et de l'objectif de réduction des émissions de GES de 55% d'ici à 2030, la nécessité de villes à l'avant-garde des efforts est essentiel

1. Le volet "100 villes climatiquement neutres", est un programme phare qui :

- Vise les collectivités volontaires pour servir de **pôles d'expérimentations et d'innovations** afin de permettre à toutes les villes européennes de suivre le mouvement d'ici 2050 ;
- Ces défis sociétaux doivent impliquer de façon étroite les **citoyens** ;
- Horizon Europe investira environ **360 millions d'euros dans des actions de recherche et d'innovations** liées à la mission Ville uniquement sur la période 2021-23 ;
- L'élément central de l'engagement des collectivités se fera sous forme d'un « **Contrat Climat Ville** » qui n'est pas contraignant juridiquement.

- Un processus de sélection de ~100 villes, **avec un appel à manifestation d'intérêt (Eoi*) qui sera lancé en novembre.**
- Le KIT INFO envoyé par la CE fournit toutes les informations pratiques pour répondre efficacement à l'Eoi en pointant les précisions demandées concernant les plans d'actions prévus. Des informations plus détaillées existent sur <http://ec.europa.eu/mission-cities>
- **Une plateforme de mission** sera la principale base initiale pour soutenir les villes. Elle soutiendra les villes en les accompagnant **sur-mesure** sur l'élaboration de leur plan d'investissement financier, des modèles de gouvernance innovants et en proposant un **cadre commun** pour le suivi, le rapportage et la vérification.
- La plateforme soutiendra également les villes par des activités de mise en réseau et de jumelage.
- **Un label sera créé** reconnaissant la qualité et la faisabilité des engagements contractuels.

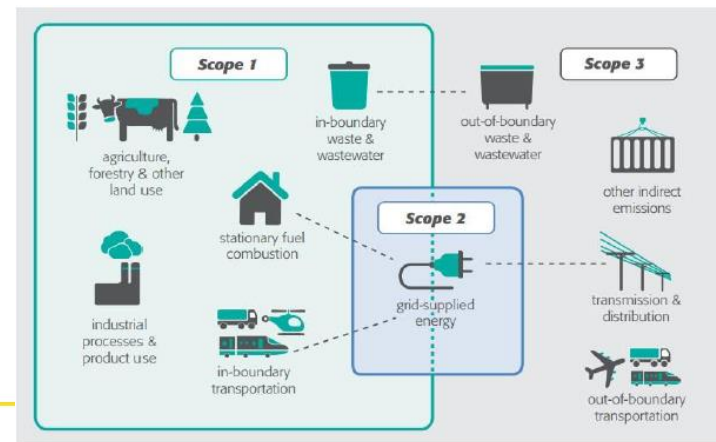
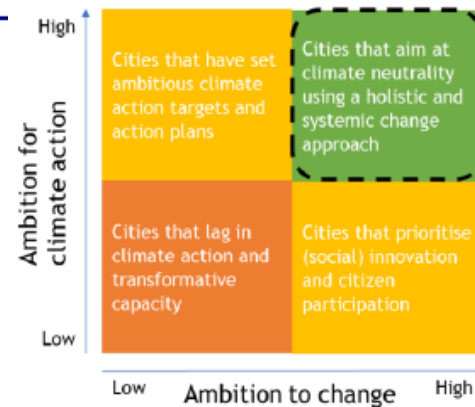
Les critères d'éligibilité

- **La définition de « Ville » (et de territoire d'application) :**
 - entité administrative d'au moins 50 000 habitants qui désigne une juridiction géographique commune ou intercommunalité.
 - Le territoire doit être géographiquement localisé avec une approche plus large possible du « Functional Urban Area »
 - domaine d'application : l'ensemble de la ville, avec possibilité d'exception d'un ou plusieurs quartiers qui s'engageraient à atteindre les objectifs plus tardivement que 2030 et dans tous les cas < 2050.
- **Des villes de tous profils :**
 - Pas que des « champions » (grandes métropoles avancées) : attention portée également aux villes moins avancées
 - La répartition spatiale sur le continent sera regardée avec attention
 - Les « villes » > 100 000 habitants sont particulièrement visées (cf. impact).

Mission « Ville »

« 100 villes neutres – 2030 » : neutralité carbone ?

- La neutralité climatique en 2030 n'est pas la finalité intangible (et impossible ?) ; l'important est la trajectoire, et les progrès effectués.... Et l'ambition !
- Le calcul de CO₂ se focalise sur le Scope 1 (émissions directes) et 2 (émissions indirectes). Le Scope 3 (émissions hors frontières) sera considéré ultérieurement
- Les modalités de calcul et les différentes approches des émissions de CO₂ sont indiquées dans le KIT Info.
- Ne pas se baser trop formellement à ces objectifs / modalités, mais il faut rester rigoureux, précis et cohérent dans l'approche proposée



Les critères d'éligibilité liés à l'ambition du projet

- La sélection prévoit différents niveaux de préparation et d'efforts et à ce sujet les villes recevront **un soutien spécifique en fonction de leurs besoins.**
- Il reste nécessaire de **démontrer un haut niveau d'ambition** porté par un engagement politique qui sait capitaliser et valoriser les actions déjà existantes.
- **La participation citoyenne ET de nouveaux modèles de gouvernance** représentent des fondamentaux ; avec à la clé un changement de comportements et des habitudes attendus, vers plus de sobriété.
- **La claire conscience et formalisation des obstacles, risques et défis à relever.**

Les critères liés au numérique

- Des solutions techniques liées au numérique peuvent être utilisées pour résoudre des problèmes environnementaux et climatiques et réduire les émissions de GES dans la mobilité, les logements, la gestion de l'eau et des déchets etc.
- Les approches numériques peuvent également permettre de mieux comprendre et modéliser les interdépendances dans un système urbain complexe, offrir des outils interopérables et faciliter une vision systémique.
- Plus globalement, les échanges et la participation citoyenne sont favorisés grâce à la remontée rapide et facile des avis et des contre-propositions, en permettant de mieux cerner les attentes des habitants.

- **Les avantages pour les collectivités :**

- Cela ne sera pas une aide financière massive directe de la part de la Commission
(neutralité carbone pour une ville de 100 000 hab => investissement de 1 Md€)

MAIS PLUTÔT ...

- **Une approche qui part du point de vue de la ville et qui adopte une approche ascendante axée sur la demande.**

- une aide à coordonner ce qui existe, à tirer parti des complémentarités et des synergies potentielles.
- Des opportunités à tester et mettre en œuvre des approches innovantes en abordant tous les systèmes urbains.
- Des possibilités de mise en réseau, d'apprentissages et d'échanges.
- L'acquisition d'une grande visibilité attractive pour les investisseurs et les travailleurs qualifiés.

Le calendrier

Un seul appel à manifestation d'intérêts publié en novembre ET qui se clôturera en janvier 2022

mais plusieurs vagues d'accompagnements

Une sélection en mars 2022 des villes participantes

Un accompagnement rapide et prioritaire d'une trentaine de villes concernant la formalisation de leurs contrats (Ville, Europe, Région, Etat...) dans ses objectifs et ses « responsabilités ».

Les autres villes sélectionnées seront également accompagnées afin d'arriver à plusieurs vagues de contractualisation dans le temps dans un calendrier pas encore stabilisé.

Pour conclure : quelques éléments à garder en mémoire pour la réussite de la démarche

- une stratégie argumentée, la plus précise possible et surtout concrète avec des étapes clairement définies.
- un portage politique fort aligné sur une gouvernance locale/régionale
- une inscription, ou au moins une culture, des politiques européennes (ex : new European Bahaus) et réseaux européens (ex : Covenant of Mayors)
- une valorisation et une capitalisation des actions articulant politiques nationales et européennes.
- une implication citoyenne affirmée : ce projet est celui de ses habitants !
- des modes de gouvernances nouveaux alimentant des partenariats publics /privés affichées et si possible amorcées (cf. financement)
- une stratégie pro active de réplication à différentes échelles du local au niveau européen.

2. En accompagnement du programme phare « 100 villes », le Work program 2021- 2022 “Missions” propose une série de sujets (« topics ») de R&I

- Vise avant tout les villes, les états et les structures en appui des villes (agences, associations de villes, structures techniques voire organismes de R&I orientées villes)
- Publié (Programme de travail) ; clôture appels (2 topics) en sept 21
- Avenant attendu début 2022 (en cours de définition, draft actuellement) sur 6 appels complémentaires à partir d'avril 2021
- Env. 200 M€ sur 2021 – 2022

New European Bauhaus (NEB)

HORIZON-MISS-2021-NEB-01-01: Soutenir le déploiement de démonstrateurs - phares pour l'initiative New European Bauhaus (NEB) dans le cadre des missions Horizon Europe [CSA, 5x 5 M€]

Cette action vise à déployer des projets pilotes axés sur la mission qui serviront de «démonstrateurs phares» sur le territoire de l'Union européenne et des pays associés.

Il adopte les principes clés **de durabilité, inclusion et esthétique** propres au New European Bauhaus

Il met en avant l'architecture, le design et la culture comme ressources de base pour une société durable sans rester aux seuls aspects esthétiques et architecturaux. Cet appel à projet est également très inclusif et cible les publics et les territoires précaires ou en fragilité.

Tout comme la Mission Ville, il insiste beaucoup sur l'apport du numérique et la participation citoyenne. Il souligne l'importance d'un logement à prix réduit et des liens avec la nature.

Ouverture : 28 septembre 21

Cloture : 25 janvier 22



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Organisation française pour accompagner les acteurs

Partenariat et mission : groupe miroir



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**horizon
europe**

<https://www.horizon-europe.gouv.fr/>

Le groupe miroir « Ville »

Objectifs et axes de travail

Pour assurer une implication des acteurs FR dans la définition et la participation des instruments « DUT », « Mission ville » et « New Bauhaus », en complément des autres entités comme le PIN Ville.

La création d'un groupe miroir doit pouvoir assurer comme espace de dialogues, de débats et d'échanges:

- **La diffusion d'informations** (actualités + préparation des AAP)
- **La remontée partagée des positions / besoins FR** (roadmaps / position paper, AAP)
- **Une meilleure articulation entre les politiques publiques nationales et européennes**
- **La construction de synergies entre les différentes parties prenantes**
- **Une diffusion et une valorisation des acquis et des résultats.**

Auprès de la recherche, des collectivités et du secteur privé impliqués dans les thématiques liés à l'urbain.

Propositions d'une gouvernance décentralisée et participative

Un groupe miroir composé de deux cercles:

- ***un bureau élargi*** composé des représentants des ministères concernées, des partenaires DUT et des membres actifs des groupes de travail qui prépareront les réunions et les décisions à prendre,
 - ***une assemblée des parties prenantes*** constituée de tous les acteurs de la communauté nationale souhaitant avoir accès aux informations et répondre aux éventuelles sollicitations des groupes.
-

Dans l'objectif de favoriser la participation française (et la valorisation des travaux menés) aux appels à projet « DUT » et « Mission Ville », dans une cohérence FR / EU, cinq groupes ont été constitués en écho aux objectifs cités:

Les axes et groupes de travail

1. Communication
2. Appropriation du milieu scientifique public et privé et construction d'une position française
3. Articulation recherche nationale et européenne et coopérations européennes
4. Accompagnement des territoires (aide au passage à l'acte de façon générale)
5. Valorisation

Ces groupes vont permettre un travail collectif des structures et une gestion participative des actions. Ils vont évoluer avec le temps au regard des thématiques de DUT, de la Mission Ville et du New Bauhaus Européen.

Le fonctionnement de chacun de ces groupes

Ces groupes thématiques auront un(e) ou des coordinateur(trices) particulier(es) en lien avec les représentants des ministères, qui :

- informeront les partenaires de son groupe sur ce qui est à faire, et sur ce qui est déjà fait,
- veilleront à la mise à jour des listings de mails de son public cible,
- organiseront avec l'aide de PIN Ville des séminaires liés aux thématiques ou au public cible de son groupe,
- participeront aux réunions préparatoires des plénières en contribuant à la rédaction de l'ordre du jour et à la formalisation des décisions à prendre collectivement.

Des organismes pourront envoyer des représentants différents selon la thématique des groupes et des « bureaux » internes peuvent exister

La mission : Diffuser l'information sur :

- Les appels à projet en construction, pour préparer les acteurs (en échange avec RCP)
- Les appels à projet diffusés et les objectifs généraux DUT / MV

Les activités, par exemple :

- Présentations
- Webinaires
- Mails d'information dédiés, intégration dans les « lettres » ou autres support d'infos des membres du bureau
- Echanges bilatéraux sur sollicitations

La communauté concernée : Recherche, Industrie, Collectivités

La charge / fréquence : régulière sur les AAP (~3 mois), sur sollicitations des acteurs (ponctuel)

L'organisation interne

Ce groupe sera porté globalement par PIN Ville (Gérard Hégron et Anouk Delanoe) qui assurera un suivi des actions portées ou demandées par les autres partenaires CNRS, DHUP et PUCA, ANCT, l'ANRT, France Ville durable, etc

Ceux-ci assureront, par ailleurs, une communication auprès de leurs membres et partenaires, et débattront des questions d'un site internet, d'une lettre dédiée, de la traduction des textes les plus importants, de l'opportunité d'événements en présentiels complétant les réunions en visio, etc

Membres du groupe : PIN Ville, CNRS, ANRT, ANR, ADEME, CEREMA, 27^e région, FVD, France urbaine, FNAU, Villes de France, ANCT (plateforme l'Europe s'engage), le PUCA

Groupe « Appropriation de l'écosystème et construction d'une position française » Objectifs et axes de travail

La mission : Mieux connaître les compétences (et les manques) de la communauté des acteurs de la recherche FR sur la Ville, et construire une position FR pour les orientations / appels de DUT / MV

Par exemple sur les différentes thématiques liées à la VD :

- Quelles sont les équipes les plus actives ? Avec qui développent - elles des collaborations privilégiées ? Quelles sont leurs attentes ? (public chercheur)
- Quels positionnement des industriels ? Quelle politique de R&I et de partage, en particulier européenne ? Quelles solutions, quelles attentes ? (public entreprises)
- Quelles sont les axes de recherche des collectivités ? Quelles attentes opérationnelles ? (public collectivité)

Les activités, par exemple :

- Analyse de l'existant, grille AFOM, Séminaires thématiques sur les projets des publics cibles et leurs attentes
 - Débats et échanges nécessaires pour rendre attractifs les appels d'offre européens : quelle(s) position(s) françaises à défendre dans la construction des appels d'offre européens : roadmap, orientations (position paper) et AAP (commentaires drafts)
-

Groupe « Appropriation de l'écosystème et construction d'une position française » Objectifs et axes de travail

Le fonctionnement :

Pour la partie recherche publique:

Ce groupe mené par l'ANR, le CNRS et Allenvi pourrait animer les échanges et les réflexions de la communauté scientifique avec l'appui de l'UGE, du CEREMA, et du PUCA. Ils accompagneraient la structuration et la formalisation de la position de la communauté FR.

Pour la partie recherche privée:

Ce groupe mené par l'ANRT et France Ville Durable, sera ouvert à l'ensemble des collègues « entreprises » des partenaires afin de mieux cerner leurs attentes et les sujets où les entreprises sont prêtes à investir.

Pour la partie collectivité :

Ce groupe mené par POPSU et la 27^{ème} région, sera ouvert à une collaboration étroite avec le groupe sur la recherche publique en valorisant ce qui a déjà été fait et ce qui est déjà prévu avec l'appui des associations d'élus.

Les LIVRABLES possibles : la formalisation d'une position française en amont et en aval des AAP

Groupe « Articulation recherche nationale et européenne »

Objectifs et axes de travail

La mission : Contribuer à identifier les articulations entre les axes et modalités des recherche EU et FR, pour :

- Mieux convaincre les équipes de recherche, les entreprises de l'intérêt de répondre aux AAP.
- Formaliser davantage les points d'accords ou de compléments entre les appels d'offres européens et ceux du PIA4, ou de l'ADEME, etc. Selon les sujets, il sera question de mieux analyser les différences ou les convergences entre la recherche publique et privée française et la recherche européenne en ciblant des sujets et des pays particuliers ?
- Etre en capacité de pouvoir choisir des collaborations à privilégier avec des pays ou des laboratoires cibles

Les activités, par exemple :

- Etude des politiques et des actions R&I européennes (FPs...) ou des pays EU spécifiques
- Analyse des actions R&I FR (tous opérateurs) faisant écho aux axes des AAP DUT et Mission Ville

La charge et les fréquences : assez peu phasée avec actualité européenne. Travail au long cours, utilisée au gré des « jalons » de l'analyse fournie, sur les positionnements à venir.

Groupe « Articulation recherche nationale et européenne »

Objectifs et axes de travail

Fonctionnement : Contribuer à identifier les articulations entre les axes et modalités des politiques publiques EU et FR,

Ce groupe porté par l'ANR, l'UGE, l'Allenvi, l'ANCT, les Régions représentées à Bruxelles et l'ADEME formalisera les orientations et les objectifs communs entre politiques nationales et européennes en faisant apparaître les synergies, et les compléments possibles en matière de recherche et les partages d'expériences utiles avec l'appui du CNRS et de Julie Jouvencel de l'association SoScience.

Pour les collectivités, et les entreprises, ce groupe bénéficiera de l'éclairage de l'ANCT sur les grandes lignes des projets française financés par les fonds structurels, et sur projets des réseaux européens de villes, avec l'appui des associations d'élus et l'apport de la 27ème Région.

Les activités, par exemple :

- Séminaires internes Etude des politiques et des actions R&I européennes (FPs...) ou des pays EU spécifiques
- Analyse des actions françaises déjà financées par des fonds européens

Les livrables : des notes d'analyses et des propositions d'orientations et/ou d'intégration de réseaux

Groupe « Accompagnement des territoires »

Objectifs et axes de travail

La mission :

Accompagner ceux qui veulent déposer des dossiers, pour les aider à trouver des partenaires et à construire des projets performants.

Apporter un soutien dans le déroulement des expérimentations en aidant à identifier les points de blocages et les freins.

Les activités, par exemple :

- Conseiller les réseaux d'acteurs et mettre en lumière des possibilités de synergies, ou de transposition de bonnes pratiques
- Cibler des événements (brokerage event ...)
- Monter des séminaires concernant des possibilités de partenariats en prenant en compte les degrés différents de maturité des projets des collectivités
- Accompagner les collectivités dans leurs démarches en aidant à la formalisation de leurs besoins

La communauté concernée : la Recherche, les entreprises , les collectivités

La charge / fréquence : En amont des ouvertures des AAP, et durant la mise en œuvre des projet des collectivités

Groupe « Accompagnement des territoires »

Objectifs et axes de travail

Fonctionnement : Accompagner ceux qui veulent déposer des dossiers, pour les aider à trouver des partenaires et à construire des projets performants ; et mieux identifier les verrous en cours de réalisation du projet, et contribuer à les lever (si possible)

Ce groupe pourrait être porté par France Ville durable et France urbaine avec l'appui de l'ANCT, de PIN Ville, de POPSU, du CEREMA, de la 27^{ème} région, de Villes de France, des Régions, d'Efficity et plus généralement de tous organismes en lien avec les collectivités

Chacun de ces organismes pourra monter en interne des séminaires sur les APP, en mettant en lumière l'intérêt de certains partenariats.

La communauté concernée : la Recherche, les entreprises, les collectivités

Livrables prévus: en amont des APP, des mises en relations ciblées entre les trois publics chercheurs, entreprises et collectivités, et en période d'accompagnement des expérimentations, la formalisations des points de blocages, des freins et des leviers possibles à remonter à la recherche et/aux institutions.

Groupe « Valorisation »

Objectifs et axes de travail

La mission : permettre aux acteurs FR de tirer profit des actions EU pour renforcer les compétences (recherche), améliorer l'offre et la diffuser (industriels), ou accélérer les transformations (collectivités).

Les activités, par exemple :

- Alimenter les actions de valorisation de DUT, Mission Ville et New Bauhaus (Agora, Retex, bases de données)
- Organiser des évènements et préparer des supports de valorisation / Capitalisation
- Décrypter, analyser des expériences projets

La communauté concernée : les chercheurs , les entreprises, les collectivités

La charge / fréquence : peu phasée avec l'actualité EU. Travail au long cours, avec retours réguliers avec les communautés

Le fonctionnement

Elle pourrait être coordonnée par le **PUCA-POPSU** en lien avec l'ensemble des acteurs du bureau qui pourront par ailleurs, avoir des productions de valorisation interne à leur organisme ou à leur public cible.

Ce groupe sera également en interaction avec le groupe européen qui s'occupe globalement de la valorisation à l'échelle de l'ensemble du partenariat européen.

Une instance de concertation ad hoc sera prévue sur le sujet afin de pouvoir prendre les décisions collectives de façon collégiale.

Ce qui reste à faire

L'organisation proposée prend en compte les différents publics cibles mais ne prend pas encore en compte les différentes thématiques de DUT et les approches intégrées de la mission Ville.

Cela veut dire qu'à l'intérieur des groupes, des spécialisations pourront se faire à partir des thématiques : mobilité, énergie, économie circulaire ou encore à partir des approches intégrées des sciences de la durabilité, des open-datas, des sciences participatives etc.

A partir des affinités thématiques, les synergies entre chercheurs, entreprises et collectivités pourront facilement s'opérer.

D'une façon générale, ces groupes seront souples et ouverts à de nouvelles collaborations : toutes les bonnes volontés et les désirs d'implication sont les bienvenus.

Merci de votre attention !

MESRI : pierre.pcaud@recherche.gouv.fr

MTE : carole.pourchez@developpement-durable.gouv.fr